Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260507-DCM_07_05_26_07-DE

COMMUNE DE TREFLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :	
24 Avril 2026	
Membres :	
En exercice	15
Présents :	14
Votants :	15

Le 7 mai 2026, à 18 heures 00,

Le Conseil municipal de TREFLEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Thierry GAUDEC, Maire

Etaient présents : Thierry GAUDEC, Jocelyne PINVIDIC, Eric PRONOST, Marie-Louise FAVRET, Stéphane KERBRAT, Véronique ILY Romane QUENEHERVE, Benjamin QUELENNEC, Claudie GUIVARCH, Christophe FOURNIER, Nadine QUEMENER, Christian ABAZIOU, Elise ROLLAND

Absents, excusés : Anne BESCOND qui a donné procuration à Christian ABAZIOU

A été élue secrétaire de séance : Véronique ILY

DCM 07 05 26 07

Objet : Vote des taux des impôts directs locaux 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
Vu l'article 1639 du Code Général de Impôts,

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, d'adopter les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 28,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 31,87 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 12,65 %

Voté à l'unanimité des membres présents.

Copie certifiée conforme.

Secrétaire de séance,
Véronique ILY

Le Maire,
Thierry GAUDEC

Publiée le
Transmis en préfecture le
Document exécutoire à compter du

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.